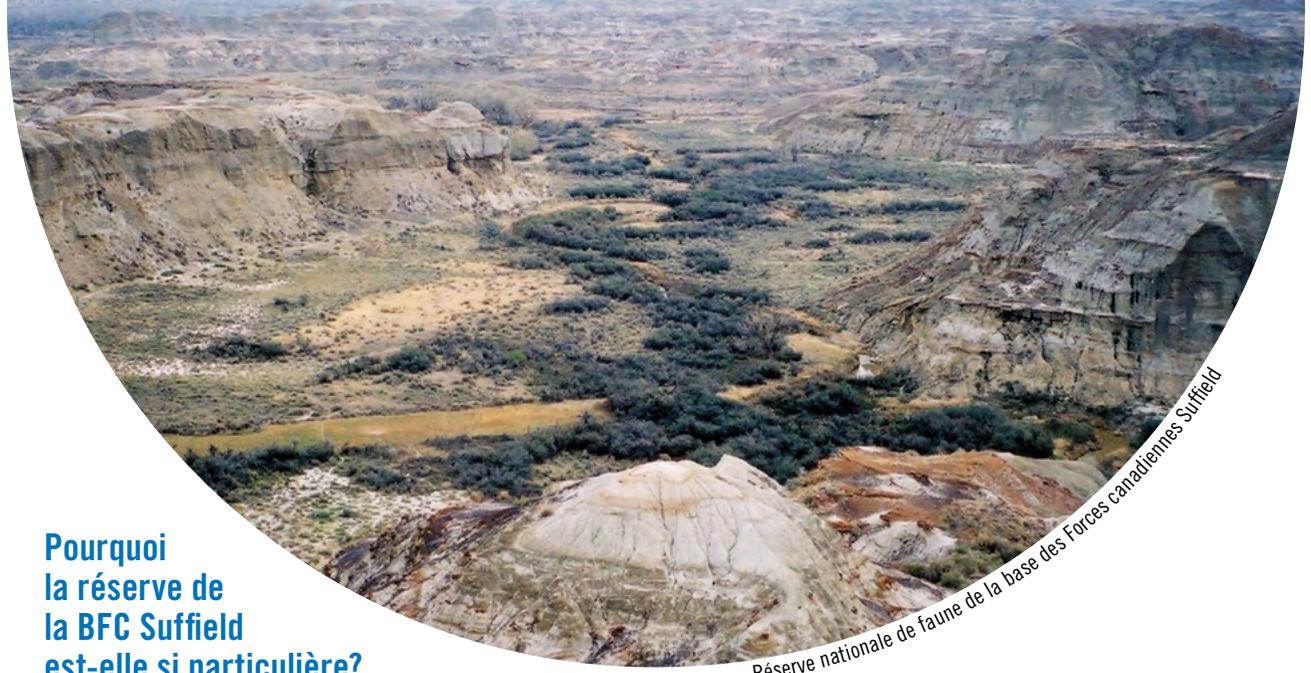




RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE LA BASE DES FORCES CANADIENNES SUFFIELD



Réserve nationale de faune de la base des Forces canadiennes Suffield

Pourquoi la réserve de la BFC Suffield est-elle si particulière?

La Réserve nationale de faune (RNF) de la base des Forces canadiennes (BFC) Suffield, qui a été créée en 2003, protège et conserve les prairies et les espèces fauniques indigènes, y compris de nombreuses espèces en péril. Faisant partie de la BFC Suffield, dans le sud-est de l'Alberta, ses 458 kilomètres carrés englobent divers habitats qui répondent aux besoins d'un large éventail d'espèces fauniques, dont bon nombre sont en déclin ou sont disparues ailleurs dans les prairies canadiennes. La RNF de la BFC Suffield :

- abrite plus de 1100 espèces, dont 20 sont inscrites sur la liste des espèces en péril au Canada;
- est un habitat essentiel pour des espèces emblématiques des prairies, comme la **Chevêche des terriers**, la **Buse rouilleuse** et le **Pipit de Sprague**;
- est un refuge pour des espèces exigeant un habitat précis et rare, comme l'**abronie**

à **petites fleurs** et le **rat kangourou d'Ord**; sert de pâturage à l'**antilopapre** et au **cerfmulet**, des espèces indigènes, ainsi qu'au **wapiti**, une espèce introduite.

La RNF de la BFC Suffield offre la rare occasion de protéger des populations d'espèces fauniques des prairies uniques et en péril à une échelle suffisamment grande pour que cela ait une incidence favorable sur leur rétablissement et leur persistance.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement Canada?

Environnement Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création des RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres populations sauvages ainsi que leur habitat. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada*

et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM, qui couvrent une superficie d'environ 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de la BFC Suffield?

Faisant partie de la BFC de Suffield, la RNF est gérée par le ministère de la Défense nationale. Il est rigoureusement interdit au public d'y entrer, bien que certaines activités de recherche et de gestion de l'habitat puissent être autorisées. La chasse y est interdite pour des raisons de sécurité publique. Pour plus d'information sur la délivrance de permis pour la RNF de la BFC Suffield, veuillez communiquer avec le coordonnateur de la Réserve nationale de faune de la BFC Suffield ou le bureau régional d'Environnement Canada. Pour une liste complète des RNF, y compris celles que vous pouvez visiter, veuillez consulter le site Web d'Environnement Canada.



Croale des prairies

Avec qui puis-je communiquer?

Base des Forces canadiennes Suffield
Section de la durabilité des champs de tir
Coordonnateur de la Réserve nationale de faune
C.P. 6000, succursale Main
Medicine Hat (Alberta) T1A 8K8
1-800-668-6767
courriel : enviroinfo@ec.gc.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa/

Où est la réserve de la BFC Suffield?

